

COMMUNIQUE DE PRESSE

ENNAKL AUTOMOBILES

Siège social : Z.I Ariana-Aéroport 1080 Tunis Cedex-B.P :129

La société ENNAKL Automobiles et l'intermédiaire en bourse AMEN INVEST informent le public que les principaux actionnaires d'ENNAKL Automobiles (ASSURANCES COMAR, PGI HOLDING, SICOF, AMEN FINANCE COMPAGNY AFC et PGH) vont mettre en œuvre un contrat de liquidité à partir du 12/03/2015 en vue de favoriser la liquidité des Titres ENNAKL Automobiles.

Le contrat de liquidité d'ENNAKL Automobiles entre en vigueur le 12/03/2015 pour une durée d'un an. Il sera composé de trois cent mille (300.000) titres ENNAKL et de trois millions (3.000.000DT) de dinars de liquidité.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.